



CASTILLON EN COUSERANS

LE COEUR PROTÉGÉ DES PYRÉNÉES

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **en date du 6 septembre 2021**

Ouverture de la séance à 18h00 dans la salle de la Mairie

Etaient présents :

François Armengaud, Gérard Demay, Paulette Fourcade, Annick Fourquet, Nadya Louafi, Jean-Paul Manaud, José Moralès, Sylvain Papazian, Régis Serdin, Patrick Timbart.

Etaient absents avec procuration

Olivier Crone a donné procuration à Régis Serdin

Secrétaire de séance :

Nadya Louafi

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du dernier conseil
2. Décision modificative : matériel informatique de l'école
3. Modification du prix de vente des lots 10 et 11 du lotissement Barrère Panserieux.
4. Attribution de deux subventions
5. Bilan opération de stérilisation des chats errants
6. Questions diverses

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 19 juillet 2021

Le procès verbal de la séance 19 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité sans observation particulière.

Exprimés : 11	Pour : 11	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	-----------	------------	----------------

2. Décision modificative avance pour le matériel informatique en lieu et place du SIVE

La subvention demandée pour l'investissement dans du matériel informatique pour l'école a été faite au nom de la mairie. La dépense s'élève à 15 300 € (matériel de bureau et informatique), le montant de la subvention est de 5 312 €. La différence sera prise en charge par le SIVE, il convient de modifier les écritures en ce sens.

Délibération : décision modificative en investissement :

- compte 2183 + 15 300 €
- compte 231 – 10 010 €
- compte 1341 + 5 290 € (DETR)

Exprimés : 11	Pour : 11	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	-----------	------------	----------------

3. Modification du prix du vente des lots 10 et 11 du Lotissement Barrère Panserieux.

La vente se fera à 35 € le mètre carré au lieu de 40 €, un des deux lots comportant des résurgences d'eau.

Resteront à la vente 2 lots. Cette rentrée de trésorerie nous permettra d'engager les travaux majeurs.

Exprimés : 11	Pour : 11	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	-----------	------------	----------------

4. Attribution de deux subventions

Association la Bellongaise : Vote d'une subvention de 600 € pour participation à la saison 2021.

Association des chasseurs de Castillon : vote d'une subvention exceptionnelle de 500 € pour la rénovation de la cabane La Chole.

Exprimés : 9	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	----------	------------	----------------

P. Timbart et J. Moralès sont sortis de la salle pour le vote.

5. Bilan opération de stérilisation des chats errants

12 chats ont été capturés et stérilisés. Le coût de l'opération est de 149,90 € par chat.

6. Questions diverses

- Entretien des jeux et mobilier au jardin d'enfant : le train en bois est en très mauvais état. Remet-on des éléments en bois ou autres ? La réflexion est engagée pour pouvoir proposer au prochain conseil une solution durable et sécurisée. Une subvention doit être demandée.
- Les travaux de la Halle vont être terminés (traverses en bois, enduit du mur)
- La fontaine doit être posée par le maçon.
- Nous sommes en attente du devis pour les barrières du calvaire au bord de la route et les garde-corps.
- Réflexion à mener sur la plateforme devant la mairie qui est envahie d'herbe.
- Des travaux dans les églises dont la remise en place de la cloche du calvaire sont à envisager. Les devis doivent être établis pour demander les subventions.
- Le ménage au FAC : coût 1 005 €. A. Fourquet aimerait que le ménage soit intégré dans la subvention. Elle souhaite aussi que la halte Jacquaire soit utilisée et ouverte aux pèlerins. Il faut pour cela prévoir des heures de ménage de façon régulière et à chaque passage des pèlerins. La subvention pourrait être adaptée en fonction des revenus générés par les pèlerins et des besoins en ménage, si nous trouvons une personne susceptible d'avoir des disponibilités flexibles.
- Le FAC demande l'achat d'un lave linge

Exprimés : 11	Pour : 11	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	-----------	------------	----------------

- Pour tout ce qui est relatif à la Halte Jacquaire, nous prendrons une décision dans le cadre du budget 2020.
- Le Mairie évoque une réunion le 15 septembre dans le cadre de la rénovation de l'habitat à laquelle les maires et les conseillers municipaux sont conviés. Une réflexion doit être menée pour enrichir l'offre de logements.

La séance est levée à 19h30